

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Identification des personnes

Les cases complétées à la présente page sont reportées automatiquement ailleurs dans le formulaire, lorsque requis.

Numéro de dossier :	R-3740-2010	Période couverte :	Au 21 décembre 2010
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante		
S'agit-il d'un regroupement? (oui/non)	Non		
Taxes remboursées par le gouvernement? (0%, 50%, 100%)			
Membre responsable du paiement des factures :	Richard Fahey et Martine Hébert		
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
André Turmel	Plus de 15 ans	externe	800, Place Victoria, 37ième étage, Montréal Qc
Olivier Charest	Moins de 5 ans	externe	800, Place Victoria, 37ième étage, Montréal Qc
Nom des analystes	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
Éric Gravel	8	externe	1000 Rue de Canna Laval, QC H7X 3P1
Antoine Gosselin	10	externe	2448, Park Row Ouest, Notre-Dame-de-Grâce Qc H4B 2G4
Nom des témoins experts	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience ¹	Interne/externe ²	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

¹ Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

² Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

Les cases reliées aux frais intérimaires reçus et au budget approuvé doivent être complétées par l'intervenant. Les autres renseignements doivent être complétés aux pages 1, 3, 4 et 5.

Numéro de dossier :	R-3740-2010	Période couverte :	Au 21 décembre 2010
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante		
HONORAIRES			
Type de ressources	Heures de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation :	Audience :	
Avocat	77.00 case 1 (réf. case 26)	31.00 case 6 (réf. case 27)	30,803.58 \$ case 13 (réf. case 30)
Analyste	225.00 case 2 (réf. case 31)	31.00 case 7 (réf. case 32)	37,564.79 \$ case 14 (réf. case 35)
Témoin expert	case 3 (réf. case 36)	case 8 (réf. case 37)	case 15 (réf. case 40)
Expert conseil	case 4 (réf. case 41)	case 9 (réf. case 42)	case 16 (réf. case 45)
Coordonnateur	case 5 (réf. case 46)	case 10 (réf. case 47)	case 17 (réf. case 50)
TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES	302.0	62.0	68,368.37 \$
	case 11 (somme des cases 1 à 5)	case 12 (somme des cases 6 à 10)	case 18 (somme des cases 13 à 17)
DÉPENSES			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	2,051.05 \$ case 19 (3% de la case 18)		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	case 20 (réf. case 54)		
Dépense de traduction	case 21 (réf. case 55)		
TOTAL DES DÉPENSES	2,051.05 \$		
	case 22 (somme des cases 19 à 21)		
SÉANCES DE TRAVAIL	- \$		
	case 23 (réf. case 56)		
TOTAL DES FRAIS RÉCLAMÉS PAR L'INTERVENANT	70,419.42 \$		
	case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)		
FRAIS INTÉRIMAIRE REÇUS	case 25		
BUDGET APPROUVÉ ET ÉCART (%)			#DIV/0!
Tout écart de plus de 3% entre le total des frais réclamés et le budget approuvé doit être justifié dans une lettre accompagnant la présente demande de paiement de frais.			

Les cases non ombragées doivent être complétées par l'intervenant.

Numéro de dossier :		R-3740-2010		Période couverte :		Au 21 décembre 2010	
Nom de l'intervenant :		Fédération canadienne de l'entreprise indépendante					
HONORAIRES							
Type de ressources	Heures		Taux horaire	Sous-total	TPS/TVQ	Total	
	Préparation	Audience					
Avocat	André Turmel	75.00	31.00	255.00 \$	27,030.00 \$	3,480.11 \$	30,510.11 \$
	Olivier Charest	2.00		130.00 \$	260.00 \$	33.47 \$	293.47 \$
	Total :	77.00 case 26	31.00 case 27		27,290.00 \$ case 28	3,513.58 \$ case 29	30,803.58 \$ case 30
Analyste	Éric Gravel	65.00		130.00 \$	8,450.00 \$	1,087.93 \$	9,537.93 \$
	Antoine Gosselin	160.00	31.00	130.00 \$	24,830.00 \$	3,196.86 \$	28,026.86 \$
	Total :	225.00 case 31	31.00 case 32		33,280.00 \$ case 33	4,284.79 \$ case 34	37,564.79 \$ case 35
T.É.							
	Total :	case 36	case 37		case 38	case 39	case 40
E.C.							
	Total :	case 41	case 42		case 43	case 44	case 45
Coor.							
	Total :	case 46	case 47		case 48	case 49	case 50
TOTAL DES HONORAIRES					0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$
					case 51	case 52	case 53

L'intervenant doit conserver, durant une période de trois ans à compter de l'octroi des frais, un registre horaire pour toutes les personnes dont le travail fait l'objet d'une demande de paiement de frais ainsi que les pièces justificatives des honoraires et des dépenses réclamés. Le registre horaire doit contenir minimalement les renseignements suivants : le nom de la personne, la date d'exécution du travail, les heures facturées, le taux horaire et une brève description du travail effectué.

Les cases non ombragées doivent être complétées par l'intervenant.

Numéro de dossier :	R-3740-2010	Période couverte :	Au 21 décembre 2010		
Nom de l'intervenant :	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante				
Nom des personnes :					
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT¹					
Transport	Tarif	Nombre de kilomètres	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Automobile	0,415 \$/km		- \$		- \$
Autobus	classe économique				- \$
Train					- \$
Avion					
Hébergement	Tarif journalier	Nombre de jours	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Région de Montréal (maximum de 165,00 \$ par jour avant taxes)			- \$		- \$
Région de Québec (maximum de 150,00 \$ par jour avant taxes)			- \$		- \$
Région de Gatineau (maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)			- \$		- \$
Ailleurs au Québec (maximum de 100,00 \$ par jour avant taxes)			- \$		- \$
Hébergement privé (maximum de 95,00 \$ par jour)			- \$	n/a	- \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT			- \$	- \$	- \$
case 54					
DÉPENSES DE TRADUCTION					
Traduction	Tarif	Nombre de mots	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Traduction	0,25 \$/mot		- \$		- \$
TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION			- \$	- \$	- \$
case 55					

¹ L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues et les dépenses présentées sur ce formulaire.

Les cases non ombragées doivent être complétées par l'intervenant.

Numéro de dossier :		R-3740-2010		Période couverte :		Au 21 décembre 2010	
Nom de l'intervenant :		Fédération canadienne de l'entreprise indépendante					
SÉANCES DE TRAVAIL							
Date - séance (aaaa/mm/jj)	Durée (heures)	Nom des participants	Interne/ externe¹	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total	
TOTAL DES SÉANCES DE TRAVAIL				-	\$	-	\$
<small>case 56</small>							

¹ Le participant à la séance de travail est une ressource interne s'il est à l'emploi de l'intervenant.

AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R-3740-2010
Nom de l'intervenant : Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

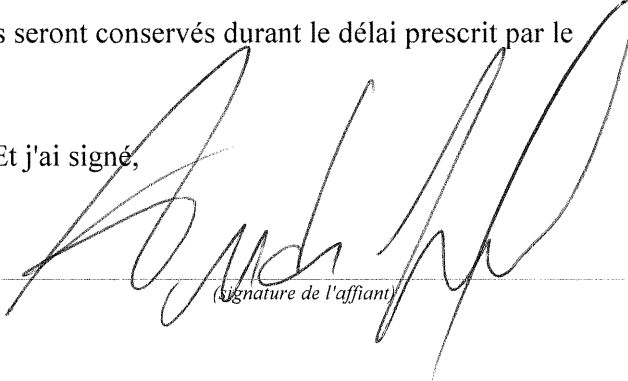
Je, soussigné, André Turmel, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal,
le 21^e jour de décembre 2010
jour mois année

Yves Bureau #121411
Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,


(signature de l'affiant)

Je, soussigné, _____, déclare solennellement ce qui suit:
(nom et occupation)

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de _____, membre du
(nom du membre)
regroupement intervenant;
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du
regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,
à _____,
le _____^e jour de _____
jour mois année

Commissaire à l'assermentation
(nom, signature et sceau)

Et j'ai signé,

(signature de l'affiant)



Laval, le 16 décembre 2010

FACTURE FCEI-10-01

Madame Martine Hébert
Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante
630 boul. René Lévesque ouest
Suite 2880
Montréal (Québec) H3B 1S6

DOIT À
STATLOG Services Conseils
647, Place Publique
Laval, Québec
H7X 1G1

TPS: 83470 9099 RT0001

TVQ: 1214920502TQ0001

SERVICE: Analyse

PÉRIODE: Décembre 2010

Projet	Nombre d'heures	Taux horaire: 130,00\$
demande tarifaire de Hydro-Québec Distribution (cause R-3740-2010)	65	8 450,00 \$

* Mandat exécuté par Eric Gravel, détenant une expérience de 8 années, ce qui le qualifie à titre d'analyste intermédiaire en vertu du guide de dépôt en vigueur au moment du dépôt de la requête.

SOUS-TOTAL	8 450,00 \$
Allocation forfaitaire 3%	253,50 \$
TPS (5%)	435,18 \$
TVQ (7,5%)	685,40 \$
TOTAL	9 824,08 \$

Antoine Gosselin consultant inc.
2448 Park Row West
Montréal (Québec) H4B 2G4
Téléphone : 514-504-5310
Courriel : antoine.gosselin@gmail.com

Le 21 décembre 2010

Facture no : 001030

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

630 boul. René Lévesque ouest
Suite 2880
Montréal (Québec) H3B 1S6

À l'attention de: Madame Martine Hébert, Vice-présidente – Québec

Madame Hébert,

Veillez trouver ci-bas le sommaire des frais pour le travail accompli dans le cadre de la demande tarifaire de Hydro-Québec Distribution (cause R-3740-2010).

J'espère que les travaux réalisés dans le cadre de ce mandat vous ont satisfait.

Antoine Gosselin

	Temps travaillé	Taux ¹	Total
Travail par Antoine Gosselin	191 heures	130\$ / heure	24,830.00 \$
Allocation forfaitaire (3%)			744.90 \$
Total			25,574.90 \$
TPS @ 5 % (#845842491)			1,278.75 \$
TVQ @ 7,5% (#1214783033)			2,014.02 \$
Grand Total			28,867.67 \$

1. Antoine Gosselin possède une expérience de 10 années ce qui le qualifie à titre d'analyste intermédiaire en vertu du guide de dépôt en vigueur au moment du dépôt de la requête.

Information pour transfert bancaire
Caisse populaire de Lorimier
Transit : 30015
Folio : 0823740